





Votre Service de Prévention et de Santé au Travail à vos côtés

ASSURER LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ





Participation au rendez-vous de liaison entre l'employeur et le salarié pendant l'arrêt de travail

Inclus dans l'offre socle

PRÉVENTION
de la
DÉSINSERTION
PROFESSIONNELLE

Le rendez-vous de liaison, pour quoi faire?

Permettre

un contact entre le salarié et l'employeur pendant l'arrêt de travail.

Informer

des mesures d'accompagnement mobilisables : visite de pré-reprise, mesures d'aménagement du poste ou du temps de travail, formation durant l'arrêt de travail.

Préparer

le retour du salarié dans l'entreprise ou son éventuel reclassement.

Qui est concerné par le rendez-vous de liaison?

Tout salarié en arrêt de travail d'une durée d'au moins 30 jours peut bénéficier d'un rendezvous de liaison.

de liaison est organisé
à l'initiative de l'employeur
ou du salarié et toujours
avec son accord.

Le rendez-vous de liaison, comment ca se passe?

Un rendez-vous sans caractère médical

Ce dispositif issu de la loi Santé-Travail n'est pas un rendez-vous médical, mais *une rencontre*, *facultative*, *organisée entre l'employeur et le salarié* en arrêt de travail. Suivant la situation et les éventuels besoins identifiés, le Service de Prévention et de Santé au Travail peut y être associé sous différentes formes.

Qui organise le rendez-vous de liaison ?

Le rendez-vous de liaison est organisé à l'initiative de l'employeur ou du salarié.

L'employeur doit informer le salarié de son droit de solliciter l'organisation de ce rendez-vous. Le salarié peut refuser de se rendre à ce rendez-vous. Le salarié peut également demander à être accompagné du référent handicap quand il existe (légalement, ce dernier doit être désigné dans toute entreprise d'au moins 250 salariés). Ce référent est tenu d'une obligation de discrétion dans ce cadre.

Un rendez-vous d'information pour le salarié

Le rendez-vous de liaison permet d'informer le salarié sur les possibilités de bénéficier :

- d'actions de prévention de la désinsertion professionnelle, telles que l'essai encadré, la convention de rééducation professionnelle ou le projet de transition professionnelle.
- d'une visite de pré-reprise, à l'occasion de laquelle le médecin du travail vérifie l'adaptation du poste de travail et l'état de santé du salarié.



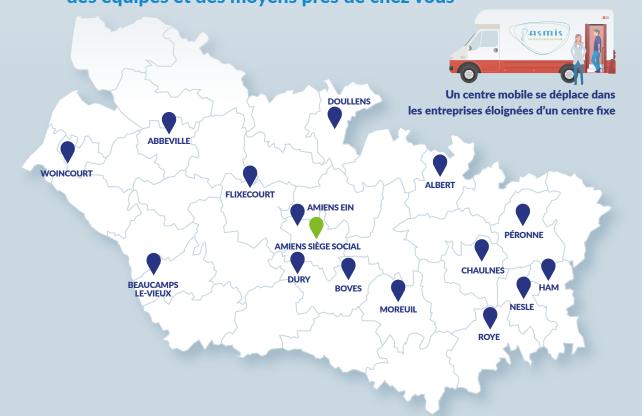
Pour plus d'informations sur la participation au rendez-vous de liaison, entre l'employeur et le salarié pendant l'arrêt de travail, contactez votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

ASMIS

77, rue Debaussaux - 80001 AMIENS CEDEX 1 contact@asmis.net - www.asmis.net

NOS CENTRES MÉDICAUX

Votre service de prévention et santé au travail des équipes et des moyens près de chez vous



SOMME OUEST

ABBEVILLE

Rue Ventôse ZAC des Deux Vallées 80100 ABBEVILLE Tél: 03 22 24 04 45

BEAUCAMPS-LE-VIEUX

Centre Social Secrétariat assuré par le centre de Dury 10 rue Pierre Gaudefroy 80430 BEAUCAMPS- LE- VIEUX

WOINCOURT

11 rue du Chevalier de la Barre 80520 Woincourt Tél: 03 22 60 21 69

SOMME NORD-EST

PÉRONNE

19 rue Saint-Jean – BP 10202 80205 PERONNE CEDEX Tél : 03 22 84 19 40

ALRERT

2 rue d'Aveluy - BP 40049 80049 ALBERT CEDEX Tél: 03 22 75 21 55

CHAULNES

46 rue Aristide Briand 80320 CHAULNES Tél: 03 22 83 97 58

SOMME NORD

13 boulevard Ernest Dehée 80600 DOULLENS Tél: 03 22 77 29 68

FLIXECOURT

Centre Médical Secrétariat assuré par le siège Rue de la Catiche 80420 FLIXECOURT Tél: 03 22 54 58 00

AMIENS MÉTROPOLE

AMIENS -SIÈGE SOCIAL

77 rue Debaussaux Accès par le quai Charles Tellier CS 60132 – 80001 AMIENS CEDEX 1 Tél: 03 22 54 58 00

ESPACE INDUSTRIEL NORD (EIN)

68 rue de Poulainville 80080 AMIENS Tél: 03 22 44 11 94

BOVES

Cité des Métiers Boulevard Michel Strogoff 80440 BOVES Tél : 03 22 47 01 40

DURY

Chemin rural de la Croix Blanche Centre Oasis - Bât les Tulipiers 80480 DURY Tél: 03 22 47 84 70

SOMME SUD-EST

ROYF

3 rue de Montdidier 80700 ROYE Tél: 03 22 87 07 86

НΔМ

11 rue du Grenier à Sel 80400 HAM Tél : 03 23 81 11 81

MORFUIL

37 rue du 8 août 1918 80110 MOREUIL Tél: 03 22 54 08 31

NESLE

28 rue de la Vierge Tél: 03 22 88 37 40



55 cabinets médicaux répartis sur 16 sites du département 1 centre mobile équipé d'un cabinet médical pour assurer la proximité

POUR EN SAVOIR PLUS



www.asmis.net